

4

Aide au Développement

Le Canada est un donneur relativement modeste du point de vue de ses décaissements globaux, mais il n'en est pas moins considéré comme un partenaire non négligeable de la coopération au développement. Les efforts canadiens d'aide au développement des Philippines se font par l'intermédiaire de divers projets. Pour les Philippines, le programme met l'accent sur le perfectionnement des ressources humaines et le renforcement des institutions aux fins de la lutte contre la pauvreté et de l'adaptation structurelle. Bien que ce soit le programme bilatéral de l'ACDI qui ait fourni l'élan financier pour ces initiatives, d'autres programmes de l'ACDI à l'appui des organisations non gouvernementales (ONG), des institutions canadiennes, le secteur privé ainsi que des organismes internationaux et multilatéraux ont également contribué de façon appréciable aux efforts globaux d'aide du Canada aux Philippines (voir le tableau ci-après).

En sa qualité de membre associé de l'Organisation des ministres de l'Éducation du Sud-Est asiatique (SEAMEO) depuis 1988, le Canada a contribué à l'élaboration de projets dans la région, dans le cadre du Programme de perfectionnement intégré des ressources humaines pour la communauté. Grâce au parrainage de l'ACDI, poursuivi en 1990 pour une valeur de 8,3 millions de dollars CAN, on a amorcé la Phase II de la Coopération SEAMEO-Canada. On s'attend à ce que les capacités institutionnelles des centres du SEAMEO se renforcent et que leurs capacités de gestion stratégiques s'améliorent au cours de cette phase, grâce à l'encouragement des liens institutionnels entre ces centres et les collèges et universités du Canada, ainsi qu'à son offre d'aide et de formation techniques.

TABLE VIII

**PROFIL DES DÉCAISSEMENTS :
PROGRAMME CANADIEN D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**
(en millions de \$ CAN)

MÉCANISME	1984-1985	1989-1990
A. De gouvernement à gouvernement (programme bilatéral)	0,70	25,74
B. Fonds canadien	-	0,60
C. Programme de la coopération institutionnelle et des services au développement	-	0,20
D. Programme des organisations non gouvernementales	1,48	3,10
E. Programme des organisations non gouvernementales internationales	0,10	0,02
F. Programme de coopération industrielle	0,13	1,87
G. Programme d'assistance humanitaire international	-	0,50
H. Aide alimentaire	-	0,13
I. Centre de recherches pour le développement international	-	3,68
J. Corporation Pétro-Canada pour l'assistance internationale	2,54	0,70
K. Contributions des gouvernements provinciaux	-	-
TOTAL	8,34	36,04

Source : ACDI